Consultation des détails des modules

Formation pratique dans l’entreprise formatrice 3 - FORSF3

Code du module:	FORSF3
Unité capitalisable:	Assistance à l’accompagement pédagogique au quotidien (ACPEQ)
Profession:	Assistant d'accompagnement au quotidien
Diplôme / Certificat:	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de documenter deux exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances complexes, de l'élimination dans des circonstances spécifiques ou de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti documente deux mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante
 - l'habillage et le déshabillage dans des circonstances complexes
 - l'élimination dans des circonstances spécifiques,
 - la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques.
- L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée.
- L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes.
- L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées.
- L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées.
- L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.

SOCLES

- L'apprenti a établi les deux documentations et il a indiqué la mise en évidence.
- Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée.
- L'apprenti a noté les étapes les plus importantes.
- L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.

2

L'apprenti est capable de documenter deux propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du troisième semestre.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti documente deux propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes:
 - les offres créatives musicales,
 - les fêtes et les célébrations.
- L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées.
- L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes.
- L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.

SOCLES

- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de chacune des deux propositions.
- L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.

3

L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre e d'exprimer des phrases faciles dans des circonstances habituelles dans deux des trois langues officielles du pays.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois):
 - les loisirs,
 - les fêtes,
 - les jours fériés,
 - les traditions et les rituels.
- L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires.
- L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.

SOCLES

- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il en a employé la majorité personnellement et il les a intégrées dans sa communication.
- L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens.
- L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.

4

L'apprenti est capable d'effectuer deux observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti effectue deux observations et il les mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.
- La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation.
- L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement.
- L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances.
- L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement effectué au moins une des deux observations et il les a mentionnées par écrit.
- La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti s'est appliqué à éviter les interprétations.
- Le langage était neutre dans une large mesure.
- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.
- L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.